

## SFAP – Projet de groupe de travail présenté en Conseil d'Administration « Formation des bénévoles d'accompagnement »

Par Paulette LE LANN

### 1. Présentation du contexte :

En initiant le mouvement des soins palliatifs en France, en réaction aux conditions du mourir des années 1980, les associations d'accompagnement ont rendu indissociables Soins Palliatifs et accompagnement.

**La loi n° 99-477 du 9 juin 1999** visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs, a officialisé, dans son article 10, la participation de bénévoles à l'accompagnement des malades et de leurs proches, dans le but de leur apporter un réel réconfort psychologique et social. Pour ce faire, elle a rendu obligatoire la sélection, la formation et le soutien de ces bénévoles au sein d'associations sous convention avec les établissements de soins et qui respectent une charte nationale.

*« Des bénévoles, formés à l'accompagnement de la fin de vie et appartenant à des associations qui les sélectionnent... »*

**Le décret d'application n°2000-1004 du 16 octobre 2000** relatif à la convention type prévue L.1111-5 du Code de santé Publique, précise quant à lui, dans son article 2 :

*« L'association assure la sélection, la formation à l'accompagnement et le soutien continu des bénévoles ainsi que le fonctionnement de l'équipe de bénévoles, selon les modalités suivantes.. »*

Bien avant le vote de ces textes officiels, la plupart des associations, dès leur création dans les années 80, comprenant la nécessité de la formation des bénévoles d'accompagnement qu'elles accueillaient, avaient déjà, depuis des années, engagé des formations à leur intention, sans financement spécifique.

En 2000, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) a mis en place une subvention destinée à la formation initiale et continue des bénévoles, dont le financement provient du FNASS. Des négociations ont été engagées, aboutissant le 22 février 2000 à la signature d'une convention entre la CNAMTS et la SFAP. Elle confie à la SFAP la coordination et la gestion de cette subvention pour la formation des bénévoles d'accompagnement de personnes en fin de vie.

**La CNAMTS-SFAP** a ainsi contribué au développement et à la généralisation de ces formations.

En 2001, un cahier des charges<sup>1</sup> a été élaboré par le Comité de pilotage CNAMTS-SFAP pour définir à la fois :

- un parcours de formation du bénévole en terme de sensibilisation, de formation initiale, de formation continue
- des conditions de recrutement avec des entretiens de sélection, organisés avec l'aide de psychologues et l'implication de responsables associatifs
- des éléments de contenu de ces formations pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des bénévoles d'accompagnement
- des profils d'intervenants susceptibles d'assurer ces formations concrétisant ainsi le souci de pluridisciplinarité.

Les bilans successifs établis chaque année depuis 2001, par la cellule **CNAMTS-SFAP** et le Comité de pilotage font apparaître des résultats très positifs en terme :

- de développement du nombre des associations et de la couverture nationale
- du nombre croissant de bénévoles formés
- de l'accroissement progressif des sommes engagées

A ce jour :

- même si la répartition est encore inégale, nous pouvons dire que tous les départements sont concernés par l'implantation d'associations de bénévoles d'accompagnement
- la démarche « formation » est intégrée par chacune d'elles
- le soutien des bénévoles en exercice, par le biais de groupe de parole animé par un psychologue, est devenu une réalité

### Les insuffisances à ce jour :

Chaque année, le Comité de pilotage assure une analyse qualitative des dossiers « formations » fournis par les 185 associations actuellement qualifiées et financées.

Cette analyse fait apparaître des points faibles certains ; parmi ceux-ci, nous pouvons noter :

- au niveau des contenus : confusion entre formation de bénévoles d'accompagnement et formations de professionnels de santé
- délégation importante, voire exclusive à des professionnels de santé – à des organismes de formation – à des psychologues
- spécificité du bénévolat d'accompagnement dans sa dimension d'engagement collectif, citoyen : peu ou pas développé

<sup>1</sup> En annexe

- limites de compétences en Ingénierie de formation qui se traduisent par :
  - o la formation souvent pensée comme un simple transfert de connaissances opéré par cours magistral
  - o la formation pensée comme une compilation de modules et non comme un parcours de formation pour le bénévole
  - o l'absence ou l'insuffisance d'outils de suivi, de tableaux de bord, de fiches d'émargement
  - o l'absence d'évaluation ou évaluation limitée au seul degré de satisfaction

Par ailleurs, au regard de l'évolution du paysage des soins palliatifs et de l'accompagnement et des nouvelles problématiques qui se posent aujourd'hui aux associations d'accompagnement, le Comité de pilotage souhaite réactualiser le cahier des charges CNAMTS-SFAP, conçu au départ comme guide de recommandations pour initier, pour impulser les projets formations auprès des associations.

#### OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL :

##### Trois temps :

1. Faire le point sur la **situation actuelle** (Diagnostic de l'existant)
 

Faire un **état des lieux** sur la formation dispensée à ce jour par les associations d'accompagnement, à la fois sur un plan quantitatif et sur un plan qualitatif (objectifs de formation, objectifs pédagogiques, typologie des contenus, méthodes pédagogiques, profil des intervenants, mode d'évaluation, outils de suivi, etc...)

  - ⇒ état des lieux des pratiques de formation
  - ⇒ recensement des publications, des références bibliographiques sur cette question
2. Définir la **situation souhaitée** au regard du projet associatif et des spécificités de l'accompagnement bénévole
 

Définir ce que l'on entend par formation des bénévoles d'accompagnement ? finalités ? objectifs poursuivis ? « produit fini » recherché ?...en relation avec le référentiel du bénévolat d'accompagnement
3. A partir des écarts entre la situation réelle et la situation souhaitée, dégager des recommandations pour la formation des bénévoles d'accompagnement :
  - o ce qu'elle est - ce qu'elle n'est pas
  - o ce qu'elle poursuit – ce qu'elle ne poursuit pas
  - o quels en sont les publics cibles
  - o quelle serait la démarche d'ingénierie souhaitable

Autrement dit : élaborer un guide qui facilite une certaine harmonisation des pratiques de formations autour d'axes communs, en lien avec le référentiel « Associations d'accompagnement et Bénévolat »

Au travers de cette démarche qualité : non seulement justifier de l'affectation des financements publics, mais être en mesure de préserver la spécificité, l'éthique du bénévolat d'accompagnement et garantir sa juste place au bénévole d'accompagnement.

#### METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

- analyse des dossiers « *Bilan annuel des Formations* » des associations par les membres du CP CNAMTS-SFAP à partir d'une proposition de grille d'analyse qualitative
- recensement des écrits existants : CFXB – Fédérations – littérature étrangère
- éventuellement questionnaire ou enquête spécifique auprès des associations d'accompagnement
- Enquête par des étudiants en sociologie Master 2 ?
- confrontation des pratiques de formation de bénévoles d'accompagnement

#### COMPOSITION PLURIDISCIPLINAIRE DU GROUPE DE TRAVAIL : 10 personnes (à compléter)

- des représentants d'associations de bénévoles d'accompagnement : (6)
  - o des 3 fédérations : UNASP (1) – JALMALV (Paulette Le Lann) – Alliance (Clarisse Robert de Beule)
  - o des associations indépendantes : structurées (Pierre Clément (Maurice Chausson)– Rivage (Marie Quinquis) mais aussi des petites associations indépendantes, voire isolées

Profil : Président – coordinateur – bénévole terrain ? ...
- des professionnels de santé : (3)
  - o Cadres infirmiers - Cadres formateurs (Chantal NEVES) - Médecins (1)
- Psychologues (1) ponctuellement – invités
- Sociologues (1) – France bénévolat ?... FONDA ?...Etudiante en sociologie (Alexandra Auclair ?)

#### CALENDRIER DES RENCONTRES

Sur 12 mois, entre novembre 2007 et décembre 2008 – 3 à 4 réunions physiques + réunions téléphoniques

#### FINANCEMENT ENVISAGEABLE

- Fondation France : prolongement enquête Passion ? Sommer (financeur du groupe « projet associatif » ? Apicil ?